

GeolocPME est une solution télématique éditée par la « Société pour l'Informatique et Ses Applications » inscrite au Registre du commerce d'Evry sous la référence 452 335 987 00031.

Tous les contrats pour la vente de produits ou services fournis par «Société pour l'Informatique et Ses Applications» sont considérés comme incluant les présentes Conditions de Vente (« les Conditions Générales ») qui prévalent sur tout autre document ou toute autre communication entre les parties, sauf mention contraire signifiée par écrit. Aux fins des présentes, le terme «Produit» couvre les systèmes de suivi de véhicules et les terminaux desdits systèmes, les antennes, les câbles et tous les équipements et accessoires afférents, le terme «Services» couvre la livraison, l'installation, la réparation et le remplacement des Produits et la fourniture de données, de rapports et autres informations par quelque moyen que ce soit, le terme «Carte SIM» couvre tout module d'identification de l'abonné utilisé dans l'un quelconque des Produits, et le terme «Client» couvre toute entreprise, tout partenariat, toute association ou tout individu concluant un contrat aux fins d'achat ou de location desdits Produits ou Services de « GEOLOCPME ».

Si l'une des clauses des Conditions Générales est jugée non valide ou inapplicable par un tribunal compétent ou toute autre autorité compétente, les clauses restantes ne seront pas affectées par ce jugement. Chacune des parties accepte que les présentes Conditions Générales représentent la totalité de l'accord qui la lie à l'autre partie.

Tout avis concernant les présentes Conditions Générales émis par l'une des parties doit être transmis par écrit et envoyé au siège social ou au siège de l'activité de l'autre partie.

### Prix et Conditions de Paiement

Les prix ne sont valables que s'ils sont signifiés par écrit par «Société pour l'Informatique et Ses Applications» et uniquement pour les quantités de Produits et périodes indiquées dans le devis ou la confirmation de commande de «Société pour l'Informatique et Ses Applications». Par défaut, la période de validité est de 30 jours.

Les prix s'entendent en Euros et excluent la TVA applicable.

Le Client consent à la Location des Produits pendant la Durée d'Engagement Minimum spécifiée sur la commande et/ou devis initiale signé par lui-même.

Sauf mention contraire sur la confirmation de commande, le contrat ou la facture de «Société pour l'Informatique et Ses Applications», le paiement pour les installations ou frais d'ouverture de ligne est requis à la commande. Pour les mois ou trimestres subséquents, le Client consent à maintenir un mandat de prélèvement bancaire automatique valide au bénéfice de «Société pour l'Informatique et Ses Applications».

«Société pour l'Informatique et Ses Applications» notifiera la date de prélèvement au Client 10 jours avant la date effective du prélèvement. Des frais d'administration de 25€ HT sont applicables en cas d'absence ou d'annulation du mandat de prélèvement automatique par le Client à défaut de préavis de la part de celui-ci.

### Durée d'engagement et résiliation

Le Client s'engage pour la Durée d'Engagement Minimum spécifiée sur la commande et/ou devis initiale. Au terme de la Durée d'Engagement Minimum, le Client peut résilier le contrat en notifiant «Société pour l'Informatique et Ses Applications» par écrit sous un mois de préavis. Suivant la résiliation, le Client est redevable des Frais de Location jusqu'au retour des produits chez «Société pour l'Informatique et Ses Applications».

Dans l'éventualité qu'un Produit soit retourné, égaré ou endommagé avant expiration de la Durée d'Engagement Minimum, les Frais de Location sont redevables jusqu'au terme de la Durée d'Engagement Minimum. Tout Produit loué dans le cadre de ce contrat demeure la propriété de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» et doit être retourné en bon état de fonctionnement dès résiliation du contrat. Tout Produit égaré, endommagé ou non retourné sera facturé selon le tarif «Société pour l'Informatique et Ses Applications» en vigueur.

### Livraison et installation

Toutes les dates et heures de livraisons sont approximatives, mais «Société pour l'Informatique et Ses Applications» fera tout son possible pour les respecter. L'heure ne sera pas essentielle, et «Société pour l'Informatique et Ses Applications» ne saurait être tenue responsable de toute perte et de tout dommage résultant d'une livraison tardive ou du non-respect d'un rendez-vous pour l'installation.

Les Frais de Location sont applicables et la Durée d'Engagement Minimum prend effet à partir de la date de livraison ou de la date des installations (si les installations sont effectuées par «Société pour l'Informatique et Ses Applications»). Si les installations sont effectuées sur une période excédant deux semaines, la Durée d'Engagement Minimum sera alors effective deux semaines après la première installation. Si le Client retarde l'installation de l'un des Produits ou des services au-delà de 30 jours à compter de la date d'installation du premier Produit ou Service figurant à la commande, «Société pour l'Informatique et Ses Applications» sera autorisé à livrer les Produits et services prévus à l'adresse de livraison du Client et la commande sera considérée comme honorée et donc due.

L'installation des produits fournis par «Société pour l'Informatique et Ses Applications» ne peut être réalisée que par des personnels agréés par «Société pour l'Informatique et Ses Applications». Si toutefois l'installation est effectuée par le Client ou une personne désignée par le Client sur autorisation expresse de «Société pour l'Informatique et Ses Applications», «Société pour l'Informatique et Ses Applications» ne saura être tenue responsable des pertes ou des dommages occasionnés quels qu'ils soient, résultant directement ou indirectement de la négligence ou du non-respect des instructions écrites de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» pour l'installation des Produits «Société pour l'Informatique et Ses Applications».

Frais d'annulation d'installation ou d'indisponibilité des véhicules sans notification d'au moins 48h : 80,00 € HT / véhicule

### Titre de Propriété et Risques

Le titre de propriété des Produits «Société pour l'Informatique et Ses Applications» loués par le Client reste celui de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» et lesdits Produits doivent être retournés à «Société pour l'Informatique et Ses Applications» aux frais du Client, en parfait état de marche, au terme de la période de location. En cas d'achat des matériels télématique, le titre de propriété des Produits de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» acquis par le Client lui revient après paiement intégral de toutes sommes dues, avant que le Client doit faire en sorte d'assurer et de stocker les Produits séparément et de les maintenir en parfait état de marche. Le titre de propriété de la carte SIM reste dans toutes les circonstances celui de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» ou de son fournisseur de cartes SIM.

Tous les risques liés aux Produits «Société pour l'Informatique et Ses Applications» sont attribués au Client dès la livraison à l'adresse désignée par le Client, que l'installation soit réalisée ou non.

### Garanties

«Société pour l'Informatique et Ses Applications» garantit au Client que les Produits achetés sont exempts de défauts pour une période de 12 mois à compter de la livraison, sauf mention indication contraire sur la confirmation de commande. Si les Produits sont reconnus défectueux dans cette période, «Société pour l'Informatique et Ses Applications» assurera leur réparation ou leur remplacement dans les meilleurs délais, en utilisant des composants ou des pièces de rechanges neufs ou équivalents.

Dans le cas de location de Produits, cette garantie se poursuivra pendant toute la durée de cette location.

«Société pour l'Informatique et Ses Applications» ne garantit pas que les Produits seront adaptés à un but particulier, ni que les Services se dérouleront sans interruption, ni que les rapports, les données ou les informations fournies dans le cadre des Services prévus seront exempts d'erreurs, d'omissions, d'inexactitudes ou d'éléments non conformes, et «Société pour l'Informatique et Ses Applications» ne reconnaîtra ni responsabilité ni obligation vis-à-vis du Client à cet égard, sauf mention spéciale stipulée dans ces Conditions Générales.

«Société pour l'Informatique et Ses Applications» ne fait aucune garantie quant à la sécurité ou l'intégrité d'une quelconque connexion ou transmission utilisée dans le cadre des Services prévus.

Tous dommages causés par le Client, son représentant ou un tiers non autorisé lors de l'installation ou l'utilisation des Produits sont de la responsabilité pleine et entière du Client. Toutes modifications, réparations ou interventions incorrectes des Produits sont de la responsabilité pleine et entière du Client. Tous dommages accidentels sont de la responsabilité pleine et entière du Client. «Société pour l'Informatique et Ses Applications» ne saurait être tenu responsable de tous dégâts quels qu'ils soient.

### Droits et Propriété Intellectuelle

«Société pour l'Informatique et Ses Applications» conserve toute la propriété intellectuelle qu'elle possède dans les Produits et Services. Le copyright et tous les autres droits d'auteur et de propriété intellectuelle subsistant dans la base de données accessible par le biais des Services et toutes les informations fournies par l'intermédiaire des Services (les «Informations») sont la propriété de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» ou de ses fournisseurs desdites Informations. Le Client est autorisé à utiliser les Informations extraites des Services uniquement à ses propres fins, ce qui signifie que le Client n'est pas autorisé à vendre, revendre, retransmettre ou communiquer les Informations extraites des Services de quelque manière que ce soit, sur quelque support que ce soit et à quelque tiers que ce soit, sans autorisation préalable écrite de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» au Client.

### Cartes SIM

Le Client ne saurait retirer ni permettre ni autoriser des tiers à retirer une quelconque Carte SIM de l'un quelconque des Produits. Le Client est responsable de la perte ou du vol et de tout usage malveillant (y compris frauduleux ou impropre) des Cartes SIM.

Dans l'éventualité où «Société pour l'Informatique et Ses Applications» aurait des raisons justifiées de penser que le Client peut agir en infraction des dispositions de cette clause, «Société pour l'Informatique et Ses Applications» peut, à sa seule discrétion, interrompre la prestation des Services au Client pour l'un des Produits «Société pour l'Informatique et Ses Applications» et/ou pour tous les Produits fournis au Client.

### Confidentialité

« GEOLOCPME » et le Client doivent traiter toutes les informations reçues l'un de l'autre et marquées « Confidentiel » ou dont le caractère confidentiel est raisonnablement évident comme ils traiteraient leurs propres informations confidentielles. Les informations à considérer confidentielles peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter : les business plans, les listes de clients, les données opérationnelles et techniques et les plans de produits. Les dispositions de cette clause resteront en vigueur après résiliation de tout contrat entre le Client et «Société pour l'Informatique et Ses Applications», pendant trois ans.

### Responsabilité

Rien dans les présentes Conditions générales ne saurait exclure ou limiter la responsabilité de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» en cas de décès ou de blessures corporelles causées par la négligence de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» ou la responsabilité de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» en cas de représentation frauduleuse.

Sans préjudice d'une disposition quelconque des présentes Conditions Générales, en toutes circonstances, la responsabilité totale de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» eu égard à une réclamation ou au total de toutes les réclamations résultant d'un acte de défaillance de la part de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» (par acte dommageable, par contrat, par négligence ou autre) ne saurait excéder le montant total payé par le Client pour les Produits ou les Services concernés par ladite réclamation. En cas de réclamation à l'encontre de «Société pour l'Informatique et Ses Applications» pour dérangement des Services ou toute erreur dans les Informations fournies, la responsabilité de « GEOLOCPME » ne saurait excéder le prix total payé par le Client pour les Services, pour la durée dudit dérangement ou pour lesdites erreurs et se limiterait uniquement aux Produits pour lesquels les Services seraient affectés.

«Société pour l'Informatique et Ses Applications» ne saurait être tenue responsable vis-à-vis du Client quant à des pertes quelconques, économiques (y compris, sans que cette énumération soit exhaustive, des pertes de revenus, de bénéfices, de contrats, d'affaires ou d'économies anticipées), spéciales ou indirectes.

### Protection des Données.

Les données personnelles sont conservées et traitées conformément aux lois applicables sur la protection des données personnelles, et à la politique de confidentialité de «Société pour l'Informatique et Ses Applications».

### Force Majeure

«Société pour l'Informatique et Ses Applications» ne saurait être tenue responsable envers le Client de la non-performance ou du retard de performance de l'une de ses obligations aux termes des présentes ni des pertes ou dommages subis par l'un quelconque des Produits en cas de force majeure, guerre, émeute, trouble civil, embargo, grève, incendie, vol, retard de livraison ou retard des services de sous-traitants ou de sous-fournisseurs, manque de main-d'œuvre ou manque de matériaux, confiscation ou autre événement imprévisible (de nature identique ou non à celle des événements spécifiés) indépendants de la volonté raisonnable de «Société pour l'Informatique et Ses Applications». Si une telle situation dure plus de 60 jours, le contrat pourra être résolu par écrit par l'une ou l'autre partie, sans indemnité.

### Résiliation

«Société pour l'Informatique et Ses Applications» se réserve le droit de résilier tout contrat avec le Client si ce dernier enfreint les présentes occasionnellement ou continuellement et ne procède pas à la réparation des torts dans les 30 jours qui suivent la notification par écrit ou avec effet immédiat si le Client agit de manière à compromettre la poursuite des Services.

### Cession de Droits

Le client n'est pas autorisé à céder ses droits ou obligations découlant des présentes, en tout ou partie, à un tiers quel qu'il soit, sans l'accord préalable écrit de «Société pour l'Informatique et Ses Applications».

### Droit Applicable et Jurisdiction

Ces conditions sont soumises à la loi Française et à la compétence exclusive des tribunaux compétents d'Evry.

SIGNATURE ET CACHET, PRECEDES DE LA MENTION « LU ET APPROUVE » :